

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DE  
PA  
RT  
EM  
EN  
T

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GE  
RS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 22 décembre 2015

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille quinze-----

et le 22 décembre

Date  
de  
convoc  
ation

16/12/2015

Dat  
e  
d'af  
fich  
age  
16/12/2015

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LABEYRIE Nicolas, Mmes PEDRO Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DAL BEN Carine.

Excusée : Mme DESPAX Nelly.

Absents : MM. CASTAY Jean-Marc, CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Avances sur subvention*

Compte tenu du vote du budget au mois de mars, certaines associations sollicitent le versement d'une avance sur leur subvention afin de faire face à leurs besoins de trésorerie. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le versement en début d'année d'avances sur subvention 2016 à certaines associations.

Il propose de fixer ces montants selon les modalités suivantes :

- Association de l'école de musique 10 000 €
- Coffre à Malices 15 000 €

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
Autorise le versement d'avances sur subvention 2016 selon les modalités ci-dessus,  
Précise que ces montants déterminés dans la limite des subventions accordées au titre de  
l'année 2015 seront inscrits au Budget Primitif 2016.

Fait à MONTREAL le 22 décembre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.